

DIRECTION PROVINCIALE DES AFFAIRES
POLITIQUES ADMINISTRATIVES &
JUDICIAIRES.

M

111/ 010607

- A Mr. BRIBOSIA R., A.T.A. attaché au Service du Contentieux et de la Justice s/c. de Mr. le Conseiller Juridique à U S U M B U R A.
- A Mr. de FOOZ M., Chef de bureau des T.F. s/c. de Mr. le Conservateur des T.F. à U S U M B U R A.
- A Mr. CLEMENT J., A.T. attaché au Service des A.I.M.O. s/c. de Mr. le Chef du Service des AIMO à U S U M B U R A.
- A Mr. ANTOINE J., Inspecteur des A.E. s/c. de Mr. le Directeur des A.E. à U S U M B U R A.



J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe la décision vous désignant pour exercer les fonctions de Secrétaire auprès du Conseil Général du Ruanda-Urundi lors de la prochaine session ordinaire qui s'ouvrira le lundi 6 janvier prochain à 8 heures en la Salle de Conférence des bâtiments administratifs à Usumbura.

Pour tous renseignements sur l'organisation du travail du Secrétariat du Conseil, je vous prie de vous mettre en rapport avec le Secrétariat Provincial.

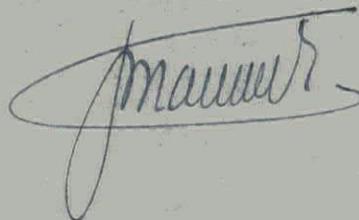
Pour le Vice-Gouverneur Général,
Gouverneur du Ruanda-Urundi,
Le Secrétaire Provincial,
G. BRAUSCH.

DECISION.-

Monsieur BRIBOSIA R., Administrateur Territorial Assistant attaché au Service des Affaires Politiques, Administratives et Judiciaires est désigné pour assister comme Secrétaire aux séances plénières de la 2ème session du Conseil Général du Ruanda-Urundi qui se tiendra à Usumbura du 6 au 9 janvier 1958.

Usumbura, le 26 décembre 1957.

Pour le Vice-Gouverneur Général,
Gouverneur du Ruanda-Urundi,
Le Secrétaire Provincial,
G. BRAUSCH.

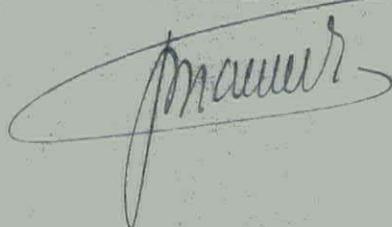


DECISION.-

Monsieur de FOOZ M., Chef de bureau des Titres Fonciers est désigné ~~pour assister~~ comme Secrétaire aux séances plénières de la 2ème session du Conseil Général du Ruanda-Urundi qui se tiendra à Usumbura du 6 au 9 janvier 1958.

Usumbura, le 26 décembre 1957.

Pour le Vice-Gouverneur Général,
Gouverneur du Ruanda-Urundi,
Le Secrétaire Provincial,
G. BRAUSCH.



DECISION.-

Monsieur CLEMENT J., Administrateur de Territoire attaché au Service des A.I.M.O. est désigné ~~pour assister~~ comme Secrétaire aux séances plénières de la 2ème session du Conseil Général du Ruanda-Urundi qui se tiendra à Usumbura du 6 au 9 janvier 1958.

Usumbura, le 26 décembre 1957.

Pour le Vice-Gouverneur Général,
Gouverneur du Ruanda-Urundi,
Le Secrétaire Provincial,
G. BRAUSCH.



DECISION.-

Monsieur ANTOINE J., Inspecteur des Affaires Economiques est désigné ~~pour assister~~ comme Secrétaire aux séances plénières de la 2ème session du Conseil Général du Ruanda-Urundi qui se tiendra à Usumbura du 6 au 9 janvier 1958.

Usumbura, le 26 décembre 1957.

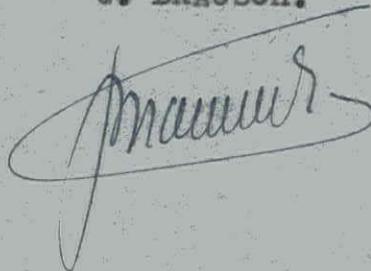
Pour le Vice-Gouverneur Général,
Gouverneur du Ruanda-Urundi,
Le Secrétaire Provincial,
G. BRAUSCH.



DECISION.-
=====

Monsieur BRIBOSIA R., Administrateur Territorial Assistant attaché au Service des Affaires Politiques, Administratives et Judiciaires est désigné pour assister comme Secrétaire aux séances plénières de la 2ème session du Conseil Général du Ruanda-Urundi qui se tiendra à Usumbura du 6 au 9 janvier 1958.

Usumbura, le 26 décembre 1957.
Pour le Vice-Gouverneur Général,
Gouverneur du Ruanda-Urundi,
Le Secrétaire Provincial,
G. BRAUSCH.

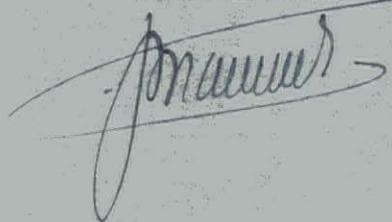


DECISION.-

Monsieur de FOOZ M., Chef de bureau des Titres Fonciers est désigné ~~pour assister~~ comme Secrétaire aux séances plénières de la 2ème session du Conseil Général du Ruanda-Urundi qui se tiendra à Usumbura du 6 au 9 janvier 1958.

Usumbura, le 26 décembre 1957.

Pour le Vice-Gouverneur Général,
Gouverneur du Ruanda-Urundi,
Le Secrétaire Provincial,
G. BRAUSCH.

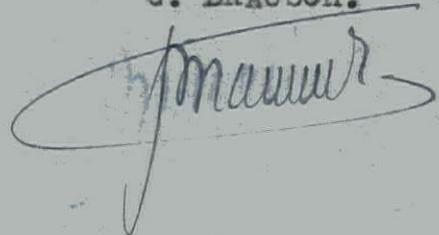


DECISION.-

Monsieur CLEMENT J., Administrateur de Territoire attaché au Service des A.I.M.O. est désigné ~~pour assister~~ comme Secrétaire aux séances plénières de la 2ème session du Conseil Général du Ruanda-Urundi qui se tiendra à Usumbura du 6 au 9 janvier 1958.

Usumbura, le 26 décembre 1957.

Pour le Vice-Gouverneur Général,
Gouverneur du Ruanda-Urundi,
Le Secrétaire Provincial,
G. BRAUSCH.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'G. Brausch', written in a cursive style with a large loop at the end.

DECISION.-

Monsieur ANTOINE J., Inspecteur des Affaires Economiques est désigné ~~pour assister~~ comme Secrétaire aux séances plénières de la 2ème session du Conseil Général du Ruanda-Urundi qui se tiendra à Usumbura du 6 au 9 janvier 1958.

Usumbura, le 26 décembre 1957.

Pour le Vice-Gouverneur Général,
Gouverneur du Ruanda-Urundi,
Le Secrétaire Provincial,
G. BRAUSCH.

